



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de La Réunion



**Master 2^e degré
EPS2I (M1)
2014 - 2015**

SEMESTRE 1	ECTS/ COEF	UE	Nom du responsable	Intitulé de l'UE	CM	TD
	8	1	Jean-Michel DELAPLACE	Fondements socio-historiques et épistémologiques de l'EPS (Ecrit 1)	24	49
	8	2		Enseignement de l'EPS dans le second degré (Ecrit 2)	24	49
			MCF		8	17
			MAD		8	17
			Ludovic SAVIN		8	15
	4	3		Connaissance des APSA de polyvalence (Oral 1)	14	28
			Ludovic SAVIN		8	16
			Vincent LAMOTTE		4	8
			CEV ou PFA		2	4
4	4		Connaissances des APSA de spécialité (Oral 2)	8	16	
		Mylène PLU		2	4	
		Juliette PAYET		2	4	
		Marie CHIRON		2	4	
		DESMOULIN / ISNARD		2	4	
3	5	Ludovic SAVIN	Ingénierie de l'intervention en contexte scolaire		8	
1	TC Volet 1	David MEGRET	E1 - Connaître le système éducatif, son histoire et son organisation	0	0	
1		Mickael VAUTHIER	E2 - Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	8	4	
1	TC Volet 2	Rolland Yvon	E1 - Maîtriser une langue étrangère et l'utiliser dans les situations exigées par son métier	0	15	
30				78	169	

SEMESTRE 2	ECTS/ COEF	UE	Nom du responsable	Intitulé de l'UE	CM	TD
	5	6	Jean-Michel DELAPLACE	Fondements socio-historiques et épistémologiques de l'EPS (Ecrit 1)	12	30
	5	7		Enseignement de l'EPS dans le second degré (Ecrit 2)	12	30
			MCF		4	11
			MAD		8	17
			Ludovic SAVIN			2
	8	8		Connaissance des APSA de polyvalence (Oral 1)	24	116
			MCF			8
			Ludovic SAVIN		2	24
			Vincent LAMOTTE		8	14
Juliette PAYET			2		10	
Marie CHIRON					8	
Bernard SABATIER			2		14	
Philippe LECUYER			2		4	
		CEV ou PFA		8	34	
6	9		Connaissances des APSA de spécialité (Oral 2)	8	80	
		Eric TAVENARD		2	20	
		Juliette PAYET		2	20	
		Marie CHIRON		2	20	
		DESMOULIN / ISNARD		2	20	
2	10	Ludovic SAVIN	Ingénierie de l'intervention en contexte scolaire		6	
1	TC Volet 1	Christine FRANCOISE	E3 - Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	8	4	
1		Liliane PELLETIER	E4 - Organiser et assurer le mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	8	4	
1	TC Volet 2	Corine OBRE	E2/UE2 - Maitriser la culture numérique et en intégrer les éléments nécessaires à l'exercice de son métier : culture de l'information numérique	0	10	
1		Pascale BLANCHET	Arts et Cultures : Réaliser un parcours culture			
30				72	280	

Les enseignements : Master MEEF 2^e degré – EPS2I (M1)

IDENTIFICATION UE : 1			
Intitulé : Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS			Code :
Volume horaire :	24h CM	49h TD	ECTS :8
Responsable de l'UE : Jean- Michel DELAPLACE		courriel : jean-michel.delaplace@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Jean- Michel DELAPLACE	courriel : jean-michel.delaplace@univ-reunion.fr	
		courriel :	
		courriel :	

Objectifs :

Il s'agit de préparer les étudiants à la première épreuve d'admissibilité du CAPEPS. Pour ce faire, il s'agit de viser à

- 1- Maîtriser la méthodologie de traitement de sujets de type écrit 1
- 2- Maîtriser l'expression écrite de niveau universitaire
- 3- Mobiliser les connaissances socio-historiques sur l'éducation physique

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

A partir du programme du CAPEPS (susceptible d'être modifié), 6 thèmes sont abordés par les formateurs au sein de cette UE : santé et hygiène du corps en EP, techniques du corps / techniques sportives / pratiques scolaires, les contenus enseignés en EP, les textes officiels de l'EP et les politiques d'éducation, la question du genre en EP, la démocratisation du système scolaire et de l'EP, la formation des cadres en éducation physique et les élèves en EP. Tous ces thèmes seront étudiés sur la période de la fin du XIX^e siècle à nos jours.

Chaque thème est traité lors d'un module composé d'un Cours Magistral (CM) puis de Travaux Dirigés (TD) pour un volume total de 10h (4CM + 6TD). Les TD sont l'occasion pour les étudiants de mobiliser les connaissances acquises lors du CM en traitant des sujets relatifs à la thématique traitée.

Tous les 2 modules, un devoir de 5h vient valider les enseignements. En s'appuyant sur une logique cumulative, l'ensemble des thèmes sera à revoir au fil du semestre. Ainsi, lors du dernier devoir du semestre, le sujet posé pourra traiter de l'un des 6 thèmes abordés au sein de l'UE. A l'issue de ces devoirs, un TD de 2h permettra aux enseignants de proposer une correction.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.
- Mettre ses savoirs en perspective dans le cadre d'un exercice professionnel, manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.
- Utiliser les modes d'expression écrite et orale propres à la spécialité ou la discipline, tout particulièrement sous des formes mises en œuvre à l'occasion de l'exercice professionnel ; présenter une maîtrise avérée de la langue française dans le cadre d'une expression écrite.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

3 devoirs de type CAPEPS (5h) répartis sur tout le semestre.

La note de l'UE est égale à la moyenne des 2 meilleures notes.

2^{ème} session :

1 devoir de type CAPEPS (5h)

Ressources documentaires :

Attali, Michaël, Le syndicalisme des enseignants d'éducation physique 1945-1981, Paris, ed. L'Harmattan, coll. Espaces et Temps du Sport, 2004, 345 p.

Andrieu, Gilbert, Enjeux et débats en EP. Une histoire contemporaine, Joinville-le-Pont, Actio, 1992 (2)

Arnaud, Pierre, Les savoirs du corps, Lyon, PUL, 1983.

Callède, Jean-Paul, Les politiques sportives en France. Essai de sociologie historique, Paris, Economica, 2000.

Clément, Jean-Paul, Defrance, Jacques et Pociello, Christian, Sport et pouvoirs au XX^e siècle, Grenoble, PUG, 1994.

IDENTIFICATION UE : 2			
Intitulé : Enseignement de l'EPS dans le second degré			Code :
Volume horaire :	24h CM	49h TD	ECTS :8
Responsable de l'UE : Ludovic SAVIN		courriel : ludovic.savin@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Laurent MICHEL	Courriel : laurent.michelpro@gmail.com	
	Ludovic SAVIN	courriel : ludovic.Savin@univ-reunion.fr	
	Nathalie WALLIAN	courriel :	

Objectifs :
<p>Cette UE a pour ambition de préparer les candidats à la seconde épreuve d'admissibilité du CAPEPS.</p> <p>Acquérir et mobiliser des connaissances relatives à l'enseignement de l'Education Physique et Sportive dans le second degré.</p>

CONTENU PEDAGOGIQUE :
<p>A partir du programme du CAPEPS (susceptible d'être modifié), 6 thèmes sont abordés par les formateurs au sein de cette UE. Chaque thème est traité lors d'un module composé d'un Cours Magistral (CM) puis de Travaux Dirigés (TD) pour un volume total de 10h (4CM + 6TD). Les TD sont l'occasion pour les étudiants de mobiliser les connaissances acquises lors du CM en traitant des sujets relatifs à la thématique.</p> <p>Tous les 2 modules, un devoir de 5h vient valider les enseignements. En s'appuyant sur une logique cumulative, l'ensemble des thèmes sera à revoir au fil du semestre. Ainsi, lors du dernier devoir du semestre, le sujet posé pourra traiter de l'un des 6 thèmes abordés au sein de l'UE. A l'issue de ces devoirs, un TD de 2h permettra aux enseignants de proposer une correction.</p> <p>Pour information les items du programme pour la session 2014 sont les suivants : acquisition de compétences et parcours de formation pour la diversité des élèves dans un EPLE ; le développement des différents types de ressources d'ordre physiologique, moteur, neuro-informatique, psychologique, psychosociologique chez les élèves en EPS ; les savoirs académiques et professionnels (planifier, agir, interagir, réguler, évaluer) nécessaires à l'organisation du travail de l'enseignant et du travail de l'élève ; la prise de risque, l'émotion et l'engagement dans l'effort comme leviers d'accès aux compétences propres à l'EPS CP2 et CP5.</p>

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?	
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur. - Mettre ses savoirs en perspective dans le cadre d'un exercice professionnel, manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs. - Utiliser les modes d'expression écrite et orale propres à la spécialité ou la discipline, tout particulièrement sous des formes mises en œuvre à l'occasion de l'exercice professionnel ; présenter une maîtrise avérée de la langue française dans le cadre d'une expression écrite. 	
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
<p>1ère session :</p> <p>3 devoirs de type CAPEPS (5h) répartis sur tout le semestre.</p> <p>La note de l'UE est égale à la moyenne des 2 meilleures notes.</p>	<p>2ème session :</p> <p>1 devoir de type CAPEPS (5h) reprenant toutes les thématiques abordées au S1</p>

Ressources documentaires :
<p>Programmes EPS collège, Lycée Professionnel, Lycée Général et Technologique (2008,2009,2010)</p> <p>DURAND M. – « Chronomètre et survêtement » - Editions Revue EPS - 2001</p> <p>FARGIER P. – « EPS et apprentissages moteurs » - VIGOT - 2006</p> <p>LAMOTTE V. & NERIN J-Y – « Le CAPEPS – Se préparer aux épreuves écrites et orales » - Dossier EPS 61 – 2003</p> <p>LAMOUR H. – « Technique de la dissertation – PUF - 1990</p> <p>UBALDI et coll. – « Les compétences » - collection pour l'Action – Editions Revue EPS – 2005</p> <p>SAURY et coll. « Actions, significations et apprentissages en EPS » - Editions Revue EPS – 2013</p>

IDENTIFICATION UE : 3

Intitulé : Connaissance des APSA de polyvalence et mise en situation professionnelle (Oral 1)			Code :
Volume horaire :	14h CM	28h TD	ECTS : 4
Responsable de l'UE : Vincent LAMOTTE		courriel : vincent.lamotte@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Vincent LAMOTTE	courriel : vincent.lamotte@univ-reunion.fr	
	Ludovic SAVIN	courriel : ludovic.savin@univ-reunion.fr	
	Christelle BOHN	courriel : bohnchristelle@hotmail.com	

Objectifs :

Les enseignements dispensés au sein de cette UE ont l'ambition de doter les étudiants de connaissances relatives aux 5 compétences propres à l'EPS et aux APSA qui les composent dans la perspective de la préparation à l'oral de la leçon du CAPEPS.

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Traitement de 7 APSA relevant des compétences propres 1,2 et 5.
Chaque APSA est traitée au cours d'une journée « séminaire ».
Cette journée est organisée en 2 temps. Un cours magistral de 2h permet de revenir sur la compétence propre et la place de l'APSA au sein de cette CP. Un travail est également amorcé sur le décryptage des compétences attendues et sur la conception de l'enseignement de l'APSA que celles-ci induisent. Ce CM est également l'occasion de proposer une grille de lecture de la motricité de l'élève dans l'APSA en s'appuyant sur des supports vidéo.
Dans un second temps, un duo d'élèves propose sous la forme d'un exposé, le traitement de l'APSA aux niveaux 1 et 2 puis un second duo aux niveaux 3 et 4 (4h)
Les étudiants sont suivis par le professeur référent au cours de la préparation de leur exposé. Cet exposé sera noté (note comptabilisée au sein de l'UE8 du second semestre pour tous les étudiants)
Chaque séminaire débouchera d'une part sur la production par l'enseignant d'un recueil de 30 questions-réponses sur les APSA traitées mais également par la rédaction, par les étudiants concernés, d'un document formalisant leurs travaux sur les 4 niveaux de compétence attendues.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.
Connaître, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel, procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propres des élèves, au service des apprentissages.
Conduire une réflexion sur le métier, construire un enseignement, le discuter, interagir, se situer et agir au sein d'une équipe pédagogique.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Devoir de 1h30 (40 questions à traiter)
Contrôle de connaissances sur les 7 APSA abordées au cours du semestre (champs culturels, technique, tactique, technologique, didactique, pédagogique, docimologique)

2ème session :

Idem

Ressources documentaires :

TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 78 – L'élève débutant en EPS – 2010
TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 81 – L'élève débrouillé en EPS - 2012
JEANDROT R. - Dossier EPS 82 – Les compétences en EPS - 2012

IDENTIFICATION UE : 4

Intitulé : Connaissance des APSA de spécialité			Code :
Volume horaire :	8h CM	16h TD	ECTS : 4
Responsable de l'UE : Marie CHIRON		courriel :	
Intervenants :	CP1 : Natation : Mylène PLU/Eric TAVENARD	Courriel : mylene.plu@univ-reunion.fr	
	CP2 : Escalade : Juliette PAYET	Courriel : j.payet@ffme.fr	
	CP3 : Danse : Marie CHIRON	Courriel : marie.chiron@wanadoo.fr	
	CP4 : A confirmer	Courriel :	

Objectifs :

Les enseignements dispensés au sein de cette UE ont l'ambition de doter les étudiants de connaissances relatives à 4 APSA, issues des 4 premières compétences propres des programmes EPS et retenues au sein de l'ESPE de la Réunion dans la perspective de la préparation à l'oral de spécialité du CAPEPS.

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement

: de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Traitement de 4 APSA relevant des compétences propres 1, 2, 3 et 4.
Chaque APSA est traitée au cours d'une journée « séminaire ».
Cette journée est organisée en 2 temps. Un cours magistral de 2h permet de revenir sur la compétence propre et la place de l'APSA au sein de cette CP. Un travail est également amorcé sur le décryptage des compétences attendues et sur la conception de l'enseignement de l'APSA que celles-ci induisent. Ce CM est également l'occasion de proposer une grille de lecture de la motricité de l'élève dans l'APSA en s'appuyant sur des supports vidéo.
Dans un second temps, un duo d'élèves propose sous la forme d'un exposé, le traitement de l'APSA aux niveaux 1 et 2 puis un second duo aux niveaux 3 et 4 (4h)
Les étudiants sont suivis par le professeur référent au cours de la préparation de leur exposé. Cet exposé sera noté (note comptabilisée au sein de l'UEg du second semestre pour tous les étudiants)
Chaque séminaire débouchera d'une part sur la production par l'enseignant d'un recueil de 30 questions-réponses sur les APSA traitées mais également par la rédaction, par les étudiants concernés, d'un document formalisant leurs travaux sur les 4 niveaux de compétence attendues.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.
Connaître, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel, procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propres des élèves, au service des apprentissages.
Conduire une réflexion sur le métier, construire un enseignement, le discuter, interagir, se situer et agir au sein d'une équipe pédagogique.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Devoir de 1h30 (40 questions à traiter)
Contrôle de connaissances sur les 4 APSA abordées au cours du semestre. (champs culturels, technique, tactique, technologique, didactique, pédagogique, docimologique)

2ème session :

Idem

Ressources documentaires :

TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 78 – L'élève débutant en EPS – 2010
TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 81 – L'élève débrouillé en EPS - 2012
JEANDROT R. - Dossier EPS 82 – Les compétences en EPS – 2012

IDENTIFICATION UE : 5				
Intitulé : Ingénierie de l'intervention en contexte scolaire				Code :
Volume horaire :	h CM	8 h TD	Stage : 42h	ECTS : 3
Responsable de l'UE : Ludovic SAVIN		courriel : ludovic.savin@univ-reunion		
Intervenants :	Ludovic SAVIN		courriel : ludovic.savin@univ-reunion.fr	
			courriel :	
			Courriel :	

Objectifs :
Dans la continuité des UE de préprofessionnalisation de Licence, cette UE a pour ambition de faire acquérir à l'étudiant de Master 1ère année des compétences professionnelles propres à l'intervention dans le champ de l'EPS et de maîtriser un corpus de connaissances qui lui permettront d'envisager son intervention au sein du système éducatif dans son ensemble.

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?
Mise en stage tous les lundis (retour des vacances d'octobre, jusque vacances été austral : 7 à 8 journées) Les étudiants sont en binômes et sont affectés en Lycée. Le stage se décompose en deux temps : <ul style="list-style-type: none"> - 1 – Observation : du retour des vacances d'octobre jusqu'au début du second trimestre. - 2 – Intervention en pratique accompagnée : tout le second trimestre. Un étudiant est responsable d'une classe. Parallèlement à ces interventions en établissement, les étudiants vivront au sein de cette UE des enseignements relatifs à la conception et la mise en œuvre d'un cycle, d'une leçon, d'une situation d'apprentissage et de l'évaluation (8hTD)

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?	
Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1ère session : <ul style="list-style-type: none"> - Dossier contexte (type CAPEPS) : 50% - Rapport de stage : 50% 	2ème session : Report de note

Ressources documentaires :
AEEPS – « La leçon en question » - Dossier « Enseigner l'EPS » n°1 – 2013 AUDUC J-L - Le système éducatif français – Nathan - 2012 MEN - Etat de l'école 2013 MEN - Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation – BO du 25 juillet 2013 PIEGAY R. - Echec et cohérence de la leçon – Revue EPS 323 – 2007 COSTON et Coll. « Cibler, habiller, intervenir pour permettre à nos élèves d'apprendre en EPS » - Les cahiers du CEDRE n°6 – 2006 Ministère de l'Education Nationale Eduscol

IDENTIFICATION UE : 6			
Intitulé : Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS			Code :
Volume horaire :	12h CM	30h TD	ECTS : 6
Responsable de l'UE : Jean- Michel DELAPLACE		courriel : jean-michel.delaplace@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Jean- Michel DELAPLACE	courriel :jean-michel.delaplace@univ-reunion.fr	
		courriel :	
		courriel :	

Objectifs :

Il s'agit de préparer les étudiants à la première épreuve d'admissibilité du CAPEPS. Pour ce faire, il s'agit de viser à

- 1- Maîtriser la méthodologie de traitement de sujets de type écrit 1
- 2- Maîtriser l'expression écrite de niveau universitaire
- 3- Mobiliser les connaissances socio-historiques sur l'éducation physique

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

A partir du programme du CAPEPS (susceptible d'être modifié), 3 thèmes sont abordés par les formateurs au sein de cette UE lors de ce second semestre

Chaque thème est traité lors d'un module composé d'un Cours Magistral (CM) puis de Travaux Dirigés (TD) pour un volume total de 10h (4CM + 6TD). Les TD sont l'occasion pour les étudiants de mobiliser les connaissances acquises lors du CM en traitant des sujets relatifs à la thématique.

A l'occasion de ce second semestre, 2 devoirs de 5h viennent valider les enseignements. En s'appuyant sur une logique cumulative, l'ensemble des thèmes (y compris ceux abordés au S1) sera à revoir au fil du semestre. Ainsi, lors du dernier devoir du semestre 2, le sujet posé pourra prendre appui sur tous les thèmes abordés au sein des UE 1 et 6. A l'issue de ces devoirs, un TD de 2h permettra aux enseignants de proposer une correction.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.
- Mettre ses savoirs en perspective dans le cadre d'un exercice professionnel, manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.
- Utiliser les modes d'expression écrite et orale propres à la spécialité ou la discipline, tout particulièrement sous des formes mises en œuvre à l'occasion de l'exercice professionnel ; présenter une maîtrise avérée de la langue française dans le cadre d'une expression écrite.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

2 devoirs de type CAPEPS (5h) répartis sur tout le semestre.
La note de l'UE est égale à la moyenne des 2 devoirs.

2ème session :

1 devoir de type CAPEPS (5h)

Ressources documentaires :

Attali, Michaël, Le syndicalisme des enseignants d'éducation physique 1945-1981, Paris, ed. L'Harmattan, coll. Espaces et Temps du Sport, 2004, 345 p.

Andrieu, Gilbert, Enjeux et débats en EP. Une histoire contemporaine, Joinville-le-Pont, Actio, 1992 (2)

Arnaud, Pierre, Les savoirs du corps, Lyon, PUL, 1983.

Callède, Jean-Paul, Les politiques sportives en France. Essai de sociologie historique, Paris, Economica, 2000.

Clément, Jean-Paul, De France, Jacques et Pociello, Christian, Sport et pouvoirs au XXe siècle, Grenoble, PUG, 1994.

IDENTIFICATION UE : 7			
Intitulé : Enseignement de l'EPS dans le second degré			Code :
Volume horaire :	12h CM	30h TD	ECTS :6
Responsable de l'UE : Ludovic SAVIN		courriel : ludovic.savin@univ-reunion.fr	
Intervenants	Laurent MICHEL	Courriel : laurent.michelpro@gmail.com	
	Ludovic SAVIN	courriel : ludovic.Savin@univ-reunion.fr	
	Nathalie WALLIAN	courriel :	

Objectifs :
Cette UE a pour ambition de préparer les candidats à la seconde épreuve d'admissibilité du CAPEPS.
Acquérir et mobiliser des connaissances relatives à l'enseignement de l'Education Physique et Sportive dans le second degré.

CONTENU PEDAGOGIQUE :
A partir du programme du CAPEPS (susceptible d'être modifié), 3 thèmes sont abordés par les formateurs au sein de cette UE lors de ce second semestre Chaque thème est traité lors d'un module composé d'un Cours Magistral (CM) puis de Travaux Dirigés (TD) pour un volume total de 10h (4CM + 6TD). Les TD sont l'occasion pour les étudiants de mobiliser les connaissances acquises lors du CM en traitant des sujets relatifs à la thématique. A l'occasion de ce second semestre, 2 devoirs de 5h viennent valider les enseignements. En s'appuyant sur une logique cumulative, l'ensemble des thèmes (y compris ceux abordés au S1) sera à revoir au fil du semestre. Ainsi, lors du dernier devoir du semestre 2, le sujet posé pourra prendre appui sur tous les thèmes abordés au sein des UE 2 et 7. A l'issue de ces devoirs, un TD de 2h permettra aux enseignants de proposer une correction.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?
<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur. - Mettre ses savoirs en perspective dans le cadre d'un exercice professionnel, manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs. - Utiliser les modes d'expression écrite et orale propres à la spécialité ou la discipline, tout

particulièrement sous des formes mises en œuvre à l'occasion de l'exercice professionnel ; présenter une maîtrise avérée de la langue française dans le cadre d'une expression écrite.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :	2ème session :
2 devoirs de type CAPEPS (5h) répartis sur tout le semestre. La note de l'UE est égale à la moyenne des 2 devoirs.	1 devoir de type CAPEPS (5h) reprenant toutes les thématiques abordées au S2

Ressources documentaires :

Programmes EPS collège, Lycée Professionnel, Lycée Général et Technologique (2008,2009, 2010)
 DURAND M. – « Chronomètre et survêtement » - Editions Revue EPS - 2001
 FARGIER P. – « EPS et apprentissages moteurs » - VIGOT - 2006
 LAMOTTE V. & NERIN J-Y – « Le CAPEPS – Se préparer aux épreuves écrites et orales » - Dossier EPS 61 – 2003
 LAMOUR H. – « Technique de la dissertation – PUF - 1990
 UBALDI et coll. – « Les compétences » - collection pour l'Action – Editions Revue EPS – 2005
 SAURY et coll. « Actions, significations et apprentissages en EPS » - Editions Revue EPS – 2013

IDENTIFICATION UE : 8

Intitulé : Connaissance des APSA de polyvalence et mise en situation professionnelle (Oral 1)			Code :
Volume horaire :	24h CM	116h TD	ECTS :8
Responsable de l'UE : Vincent LAMOTTE		courriel : vincent.lamotte@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Vincent LAMOTTE	courriel : vincent.lamotte@univ-reunion.fr	
	Ludovic SAVIN	courriel : ludovic.savin@univ-reunion.fr	
	Philippe LECUYER	courriel : philippe.lecuyer@univ-reunion.fr	

Objectifs :

Les enseignements dispensés au sein de cette UE ont l'ambition de doter les étudiants de connaissances relatives aux 5 compétences propres à l'EPS et aux APSA qui les composent dans la perspective de la préparation à l'oral de la leçon du CAPEPS. En complément de ces apports de connaissances, les étudiants seront formés à la méthodologie de l'oral 1 du CAPEPS et participeront à des simulations orales.

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Traitement de 9 APSA relevant des compétences propres 2,3 et 4.
Chaque APSA est traitée au cours d'une journée « séminaire ».
Cette journée est organisée en 2 temps. Un cours magistral de 2h permet de revenir sur la compétence propre et la place de l'APSA au sein de cette CP. Un travail est également amorcé sur le décryptage des compétences attendues et sur la conception de l'enseignement de l'APSA que celles-ci induisent. Ce CM est également l'occasion de proposer une grille de lecture de la motricité de l'élève dans l'APSA en s'appuyant sur des supports vidéo.
Dans un second temps, un duo d'élèves propose sous la forme d'un exposé, le traitement de l'APSA aux niveaux 1 et 2 puis un second duo aux niveaux 3 et 4 (4h)
Les étudiants sont suivis par le professeur référent au cours de la préparation de leur exposé. Cet exposé sera noté
Chaque séminaire débouchera d'une part sur la production par l'enseignant d'un recueil de 30 questions-réponses sur les APSA traitées mais également par la rédaction, par les étudiants concernés, d'un document formalisant leurs travaux sur les 4 niveaux de compétence attendues.
Dans la seconde partie du semestre, des cours se penchent plus spécifiquement sur la méthodologie de l'épreuve de l'oral 1 du CAPEPS. Enfin, les étudiants vivent des simulations qui se rapprochent au fil du temps des conditions réelles du concours.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.
Connaître, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel, procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propres des élèves, au service des apprentissages.
Conduire une réflexion sur le métier, construire un enseignement, le discuter, interagir, se situer et agir au sein d'une équipe pédagogique.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :	2ème session :
25% Contrôle de connaissances (40 questions - 1h30)	25% Contrôle de connaissances (40 questions - 1h30)
25% Exposé Séminaire APSA	25% report de note exposé
50% Epreuve d'admission CAPEPS n°1 (écrite ou orale)	50% Epreuve d'admission CAPEPS n°1 (écrite ou orale)

Ressources documentaires :

TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 78 – L'élève débutant en EPS – 2010
TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 81 – L'élève débrouillé en EPS – 2012
JEANDROT R. - Dossier EPS 82 – Les compétences en EPS – 2012

IDENTIFICATION UE : 9			
Intitulé : Connaissance des APSA de spécialité			Code :
Volume horaire :	8h CM	80h TD	ECTS :6
Responsable de l'UE : Marie CHIRON		courriel : marie.chiron@wanadoo.fr	
Intervenants :	CP1 : Natation : Eric TAVENARD	Courriel : eric.tavenard@univ-reunion.fr	
	CP2 : Escalade : Juliette PAYET	Courriel : j.payet@ffme.fr	
	CP3 : Danse : Marie CHIRON	Courriel :marie.chiron@wanadoo.fr	
	CP4 : à confirmer	Courriel :	

Objectifs :
Préparer les candidats à l'oral 2 du CAPEPS – Oral de de spécialité.

CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
<p>Chaque étudiant choisit une option parmi les 4 APSA proposées.</p> <p>Les enseignements sont organisés afin de permettre aux candidats d'acquérir et de mobiliser des connaissances académiques et professionnelles afin de développer un projet d'intervention professionnelle dans une APSA de spécialité.</p> <p>L'analyse de séquences vidéo d'un élève ou d'un groupe d'élèves en situation sera au cœur de cette UE.</p>

Compétences acquises : <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>
<p>Maîtriser un corpus de savoirs, adapté à l'exercice professionnel futur.</p> <p>Connaître, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel, procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propres des élèves, au service des apprentissages.</p> <p>Conduire une réflexion sur le métier, construire un enseignement, le discuter, interagir, se situer et agir au sein d'une équipe pédagogique.</p>

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1ère session :	2ème session :
Oral de spécialité (1h)	Idem

Ressources documentaires :
<p>TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 78 – L'élève débutant en EPS – 2010</p> <p>TRAVERT M., MASCRET N., REY O. - Dossier EPS 81 – L'élève débrouillé en EPS - 2012</p> <p>JEANDROT R. - Dossier EPS 82 – Les compétences en EPS - 2012</p>

IDENTIFICATION UE : 10				
Intitulé : Ingénierie de l'intervention en contexte scolaire				Code :
Volume horaire :	h CM	6h TD	Stage : 36h	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Ludovic SAVIN			courriel : courriel : ludovic.savin@univ-reunion.fr	
Intervenants	Ludovic SAVIN		courriel : ludovic.savin@univ-reunion.fr	
			courriel :	
			courriel :	

Objectifs :
Dans la continuité des UE de préprofessionnalisation de Licence, cette UE a pour ambition de faire acquérir à l'étudiant de Master 1ère année des compétences professionnelles propres à l'intervention dans le champ de l'EPS et de maîtriser un corpus de connaissances qui lui permettront d'envisager son intervention au sein du système éducatif dans son ensemble.

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?
Mise en stage tous les lundis (retour des vacances d'été austral jusqu'à la fin du second trimestre) Les étudiants sont en binômes et sont affectés en Lycée. Intervention en pratique accompagnée : tout le second trimestre. Un étudiant est responsable d'une classe. Parallèlement à ces interventions en établissement, les étudiants vivront au sein de cette UE des enseignements relatifs à la conception et la mise en œuvre d'un cycle, d'une leçon, d'une situation d'apprentissage et de l'évaluation (6hTD)

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?	
Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1ère session : - Rapport de stage	2ème session : Report de note

Ressources documentaires :
AEEPS – « La leçon en question » - Dossier « Enseigner l'EPS » n°1 – 2013 AUDUC J-L - Le système éducatif français – Nathan - 2012 MEN - Etat de l'école 2013 MEN - Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation – BO du 25 juillet 2013 PIEGAY R. - Echec et cohérence de la leçon – Revue EPS 323 – 2007 COSTON et Coll. « Cibler, habiller, intervenir pour permettre à nos élèves d'apprendre en EPS » - Les cahiers du CEDRE n°6 – 2006 Ministère de l'Education Nationale Eduscol